

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MIRADOUX

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept novembre, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le treize novembre deux mille vingt-cinq s'est réuni, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jérémie LAGARDE, Maire.

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	11
<b>Présents :</b>	8
<b>Procurations :</b>	1
<b>Pour :</b>	8
<b>Déport :</b>	1
<b>Abstention :</b>	0
<b>Contre :</b>	0

**Présents :** Nicolas ANGLESIO, Michèle BISSIERES, Serge BONNET, Monique COUDOL, Antoine FARIN, Jérémie LAGARDE, Philippe LAVILLE, Jean-François STAGLIANO.

**Absents excusés :** Maïder AURIERES (Procuration à Michèle BISSIERES)

**Absents :** Anthony GOMES, Isabelle JUILLET

**A été nommé secrétaire :** Antoine FARIN

### 45-17-2025 –PLAN DE FINANCEMENT VOIRIE – VC9-VC11

Antoine FARIN annonce se déporter sur cette délibération.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, suite à l'établissement du devis relatif aux travaux de réfection de la voirie communale, il est proposé de déposer une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2026.

Il présente le projet ainsi que le plan de financement prévisionnel correspondant.

**Intitulé du projet : Réfection de la voirie – VC9-VC11**

**Coût total : 49 650,25 € HT**

La répartition du coût est assurée de la manière suivante :

Organisme	Pourcentage	Montant	Etat
DETR	30%	14 895.07€	À solliciter
FONDS PROPRES	60%	34 755.18€	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) auprès des services de l'État pour le financement de l'opération de réfection de la voirie – VC9-VC11 ;
- D'approuver le plan de financement prévisionnel présenté en séance ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention, à fournir toutes pièces complémentaires nécessaires à son instruction, et à signer l'ensemble des documents afférents à la réalisation de cette opération.

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire de l'acte,  
Le 17 novembre 2025.

Ainsi délibéré, ledit jour  
Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Jérémie LAGARDE

Le Secrétaire de séance,  
Antoine FARIN